

TOUT SAVOIR SUR LE PARC ÉOLIEN EN MER

1^{er} parc installé en Normandie et l'un des 4 premiers en France

La zone du projet dispose d'atouts propices à l'installation d'un parc éolien en mer : un milieu physique adapté, un vent puissant et régulier, une faible profondeur, une absence de contraintes réglementaires ou sécuritaires majeures, et un secteur à l'écart des routes de navigation commerciale.

Durant plusieurs années, de nombreuses études ont établi une compatibilité de cette implantation avec les activités humaines et les usages de la mer, dans le respect des enjeux environnementaux. **La concertation permanente avec les acteurs du territoire et usagers de la mer,** dont les pêcheurs professionnels, a permis de valider la pertinence de ce site.



LES ÉTAPES PHARES DU PROJET

EDF Renouvelables, EIH (détenu par Enbridge et CPP Investments) et Skyborn Renewables remportent l'appel d'offres pour la construction du Parc éolien de Fécamp.

Débats publics et concertation avec le territoire - Demandes d'autorisation.

2012
à
2015

Installation du mât de mesures, pour le suivi des mesures environnementales et techniques.

Début des travaux de raccordement du Parc éolien en mer.

2020

Début de la construction de la base de maintenance dans le port de **Fécamp**.

Préparation et fabrication des fondations gravitaires, **Le Havre**.

2022

Printemps
2022

Début de la construction des pales et des nacelles à l'usine Siemens Gamesa, **Le Havre**.

Installation en mer de la sous-station électrique fabriquée à **Saint Nazaire**, par le navire « Orion ».

Été
2022

Installation des fondations gravitaires sur les fonds marins par le navire « Sleipnir ».

Installation des câbles inter-éoliennes par le navire câblé « Ariadne ».

Hiver
2022

Fabrication des pales et nacelles - **Le Havre**.

Assemblage des mâts et stockage des divers composants des éoliennes.

Printemps
Automne
2023

Installation des éoliennes en mer par le navire auto-élévateur « L'Innovation ».

Printemps
2024

Installation complète de l'ensemble du parc éolien en mer.

À TERRE



© 2023 Jonathan Banzet / BIPLAN

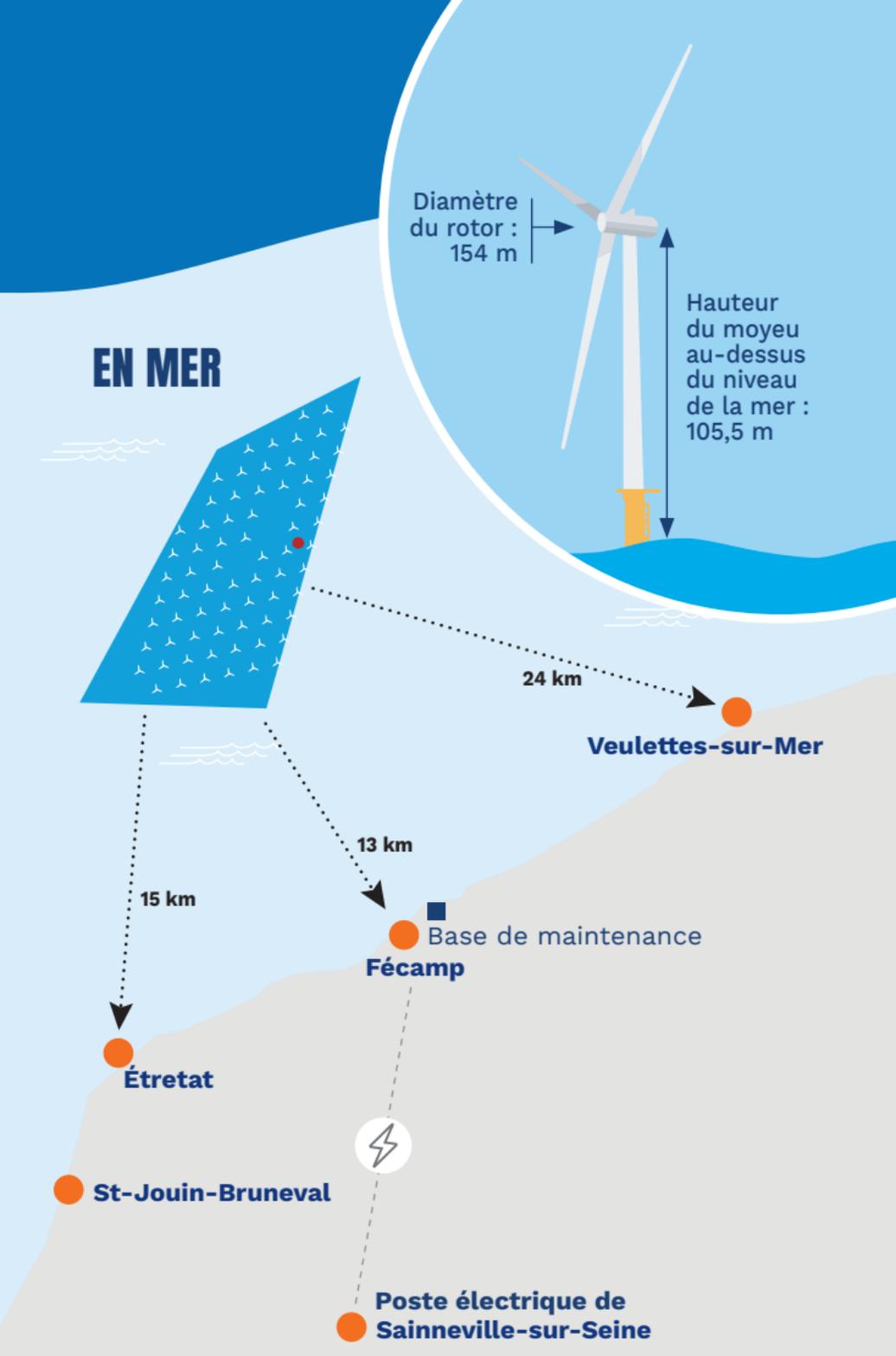
La base de maintenance permet d'assurer **la sécurité, la production et la maintenance du parc, 24h/24 et 7J/7.**

Les liaisons avec le parc éolien en mer s'effectuent par des navires appelés **CTV** (Crew transfer vessels - navires de transport de personnel). Elles embarquent jusqu'à 24 hommes en mer.

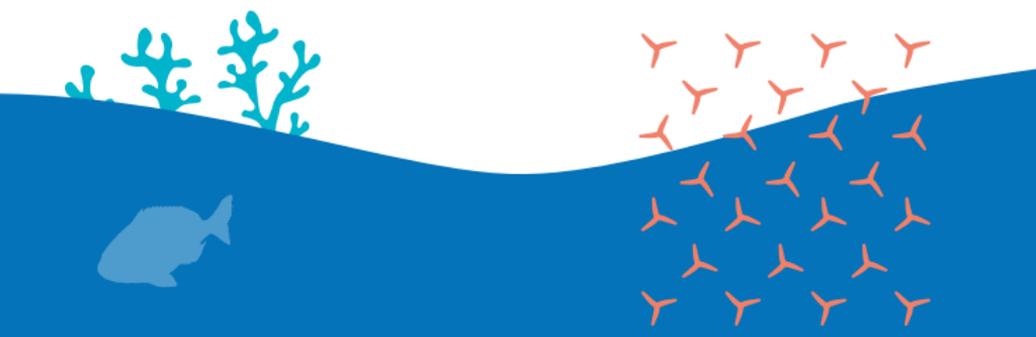


© 2023 Jonathan Banzet / BIPLAN





71 éoliennes produiront l'équivalent de la consommation en électricité de plus de **770 000 personnes en Seine-Maritime**. L'électricité sera distribuée à partir du poste électrique de Sainneville-sur-Seine.



LE PARC ÉOLIEN EN MER EN QUELQUES CHIFFRES



71 Éoliennes
distantes d'1 km



60 km²
de superficie



>1 400 emplois
mobilisés en Normandie
pendant la construction



De 13 à 24 km
Distance à la côte

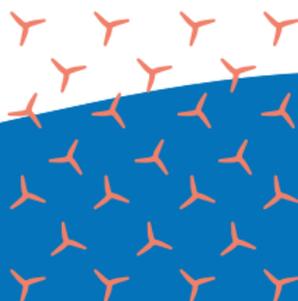


**Fondations
gravitaires**



2 milliards €
d'investissement

Les partenaires du projet



LE PARC SERA-T-IL OUVERT À LA NAVIGATION ?



Pendant la construction, pour garantir la sécurité de tous, la zone du parc est fermée à la navigation.

Une fois le parc en exploitation, la navigation (pêche compris) sera possible selon les modalités arrêtées par le préfet maritime.

La concertation avec les professionnels de la mer a permis d'adapter le projet afin que la pratique de la pêche, soit possible une fois le parc en exploitation. Pour cela, les éoliennes sont alignées dans le sens du courant marin.

UN PARC SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis l'origine du projet, **de nombreuses études ont été réalisées** et conduites sous la supervision et le contrôle d'experts institutionnels, d'associations environnementales locales, de bureaux d'études spécialisés et du Comité régional des Pêches. Elles ont permis de : **concevoir un projet prenant compte des enjeux locaux portant sur la biodiversité** animale et végétale, la qualité du milieu aquatique, l'impact visuel, la pêche professionnelle, la sécurité maritime, le tourisme... Mais aussi d'établir des mesures de réduction et d'accompagnement, d'élaborer un programme de suivi à mettre en œuvre pendant la construction du parc et pendant son exploitation afin de maîtriser et contrôler les impacts du projet sur son environnement.



Envie d'en savoir plus ?



Retrouvez l'actualité du projet sur :
www.parc-eolien-en-mer-de-fecamp.fr